



## **REGLEMENT DU CRITERIUM DEPARTEMENTAL U11**

### **Article 1 - ORGANISATION GENERALE**

Le District Doubs Territoire de Belfort de Football organise annuellement sur son territoire le « critérium U11 » réservé aux clubs libres. C'est la commission « Développement et Animation des Pratiques » qui est chargée, en collaboration avec, la direction administrative et le secrétariat du District du D.T.B. de Football de l'organisation, de l'administration et de la gestion de ce critérium.

### **Article 2 – REGLEMENTS**

Ce critérium est organisé en conformité avec les règlements généraux, le statut fédéral des jeunes et les lois du jeu qui régissent le football à 8.

Tous les cas non prévus au présent Règlement seront tranchés par la commission « Développement et Animation des Pratiques » après avis de la commission « Statuts et Règlements », voire par le Comité de Direction du District du D.T.B., sauf pour les sanctions disciplinaires.

### **Article 3 - SYSTEME DE L'EPREUVE**

La suite de la décision du Comité Exécutif de la FFF de valider la demande de la Direction Technique Nationale, afin que U10 et U11 ne soient plus que sur le FAL, et plus dans le module compétitions.

L'ensemble la saison doit être repenser.

### **Article 4 - QUALIFICATIONS ET LICENCES**

Les licencié(e)s pouvant participer à ce critérium sont :

- Les U10 / U10F, les U11 / U11F
- Trois U9 par équipe maximum (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure)
- Sont autorisées les joueuses U12F

**Aucune dérogation ne sera accordée.**

Une équipe se compose de 12 joueurs ou joueuses maximum (8 titulaires et 4 remplaçants).

Participation aux compétitions

Les joueurs et joueuses qui sont inscrits sur la feuille de rencontre doivent être qualifiés à la date de la rencontre. Un joueur ou une joueuse évoluant en compétition U11 ne peut participer qu'à un seul match le même jour ou le lendemain.

Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Ne peuvent participer à une compétition de district, **que deux (2)** joueurs au maximum étant entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle de championnat disputée par les équipes supérieures opérant en championnat national, régional ou de district lorsque celles-ci jouent un match officiel la même journée de programmation planifiée par les instances du district.

Licence dématérialisée : le responsable de l'équipe devra pouvoir dans tous les cas justifier l'identité, la validité et la qualification des joueurs. Deux possibilités : • Accès aux licences via « Footclubs compagnon » • Ou en fournissant la liste des joueurs avec photos (extraction Footclubs) mentionnant le statut de chaque licencié(e).

#### Forfait simple

Une équipe déclarant forfait au match « aller », se déplacera en tout état de cause au match « retour ».

Forfait déclaré : le forfait est dit « déclaré » lorsque le secrétariat du District en a l'information par courriel, via la messagerie officielle du club, avant le vendredi 16 heures. Dans ce cas, sur Footclubs et sur le site, le match est mis en « réserve », avec indication de l'équipe faisant forfait.

Forfait déclaré hors délai : le forfait est dit « déclaré hors délai », lorsqu'il est déclaré après le vendredi 16H, et que le secrétariat du District n'a pas pu officialiser ce forfait auprès des clubs et officiels, ainsi que sur les sites officiels.

Dans ce cas, le club déclarant forfait doit informer immédiatement par courriel via la messagerie officielle :

\*le club visiteur,

\*le secrétariat du District UNIQUEMENT à l'adresse mail : [report@dtb.fff.fr](mailto:report@dtb.fff.fr),

\*les arbitres et officiels désignés.

Forfait non déclaré : le forfait est dit « non déclaré » lorsqu'il est constaté sur le terrain.

Lorsqu'une des équipes d'un club (District - Ligue ou National) est constaté forfait (déclaré ou non déclaré) pour un match officiel, toutes les équipes de district inférieures à cette équipe seront également déclarées « forfait », si elles ont aussi un match officiel le même week-end.

#### Forfait général

1. Une équipe sera forfait général au troisième forfait (3ème) dans la même compétition.

2. Tout club, dont une équipe (District – Ligue ou National) aura été déclarée forfait général, verra toutes ces équipes inférieures déclarées forfait général.

3. Un club, s'étant engagé régulièrement dans les Championnats et se déclarant forfait général avant la fin des Championnats, sera frappé d'une amende comme indiqué aux dispositions financières.

## **Article 5 – DIRIGEANTS :**

Chaque équipe doit être accompagnée, au moins, par un dirigeant majeur licencié. Ce dirigeant, dûment mandaté par son club, sera tenu pour responsable des incidents qui pourraient se produire du fait de l'attitude de ses joueurs, éducateurs et accompagnateurs avant, pendant et après la rencontre. Il devra avoir lui-même un comportement exemplaire et respectueux envers tous les autres acteurs présents (arbitre, équipe, dirigeants et accompagnateurs du club adverse) et veiller à ce que les parents restent derrière la main-courante. Il devra établir la feuille de rencontre pour la partie concernant son équipe de façon lisible et devra obligatoirement inscrire son nom et son numéro de licence à l'endroit prévu à cet effet. En cas d'absence de dirigeant majeur licencié, l'équipe adverse pourra refuser de disputer la rencontre.

## **Article 6 - Feuilles de match et défi : une étape incontournable**

### *Feuilles de match.*

Avant chaque rencontre ou plateau, les feuilles de match (qu'elles soient sous format FMI ou papier) doivent être remplies et signées avant le coup d'envoi par le dirigeant.

### *Feuilles de défi.*

Après le défi, ou au plus tard après la rencontre les feuilles de défis doivent être signées par le dirigeant.

A l'issue des matchs, ces feuilles doivent être finalisées et validées par la signature de l'arbitre (officiel ou bénévole) ainsi que par celles des capitaines ou dirigeants des deux équipes.

Le club recevant est ensuite tenu de transmettre ces documents dans les plus brefs délais au District, conformément aux procédures officielles en vigueur.

## **Article 7 – Arbitrage**

Les lois du jeu du football à 8 sont spécifiques. Voir document ci-dessous.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par :

1 – un arbitre officiel

2 – un arbitre bénévole, toute personne licenciée de +16 ans, qui aura toutes prérogatives (avertissement, exclusion etc.) d'un arbitre officiel.

**Rappel : Les règles du jeu U11 garçons et filles (extrait du poster FFF lois du jeu de U6 à U13 – garçons et filles- MAJ 2022).**



# LES RÈGLES DU JEU DE U10/U11

CATÉGORIES - LICENCES	U10	U11
SCOLARITÉ	CM1	CM2
EFFECTIFS DE PRATIQUE	Football à 8	
SUPPLÉANT(S)	4 maximum	
NOMBRE MINIMAL DE JOUEURS	6 par équipe	
TACLES	Oui	
MIXITÉ	Oui	
SURCLASSEMENT	3 U9 maximum par équipe avec autorisation médicale	
SOUS-CLASSEMENT	Possibilité U12 F	
DIMENSION DES TERRAINS	1/2 terrain à 11	
	Si terrain spécifique : 55 à 60m x 45m	
ZONE GARDIEN DE BUT	26m x 13m	
HORS-JEU	Ligne des 13m	
TAILLE DES BUTS	6m x 2,10m	
TAILLE DES BALLONS	T4	
TEMPS DE JEU MAX : RENCONTRES + ATELIERS	60 minutes	
DURÉE MAX DES RENCONTRES	50 minutes	
ENGAGEMENT	Au centre du terrain, interdiction de marquer directement	
COUP DE PIED DE BUT	Libre dans la zone virtuelle 6m x 9m (délimitée par la largeur des montants du but et le point de réparation) - placement libre des joueurs (idem foot à 11)	
TOUCHE	À la main	
CORNER	Au pied	
COUP-FRANCS	Coup-francs directs et coup-francs indirects	
COUP DE PIED DE RÉPARATION	9m	
MISE À DISTANCE DES JOUEURS	6m	
PRISE DE BALLE À LA MAIN DU GARDIEN SUR PASSE EN RETRAIT VOLONTAIRE D'UN PARTENAIRE	Interdite sinon CF indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13m. Mur autorisé à 6m	
RELANCE GARDIEN DE BUT	Uniquement à la main ou au pied sur ballon posé au sol Sinon CF indirect ramené perpendiculairement sur la ligne des 13m	
	Non protégée	
TEMPS DE JEU PAR JOUEUR	Temps de jeu égal pour tous	
ARBITRAGE	3 arbitres (privilégier des joueurs U15 - U17 du club)	
PAUSE COACHING	Oui	

*Le même temps de jeu pour tous : un droit pour les enfants, un devoir pour les éducateurs*